

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Bouillé	1.1	Maire	27 122	13 561	4 652	2 231
Marianne Lavallée	1.2	Conseiller	8 390	4 195		
Sylvain Ouimet	1.3	Conseiller	9 146	4 573		
Jean Cloutier	1.4	Conseiller	8 390	4 195		
Gaétan Garneau	1.5	Conseiller	8 390	4 195		
Éric Sauvageau	1.6	Conseiller	8 390	4 195		
Martin Renaud	1.7	Conseiller	8 390	4 195		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).